REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE RUMILLY

Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

Rumilly, 15 juin 2020

Décision du Maire

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal (Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Nature : 3. Domaine et patrimoine – 3.3. Locations
Objet : Occupation précaire d'un appartement rue Pierre Salteur à Rumilly – Convention à intervenir avec Mme Charlotte DUBOCLARD, maître-nageur-sauveteur, au titre de la saison estivale 2020.
Décision n°: 2020-74
Nos réf. : PB/FC/MB

Le Maire de la Commune de RUMILLY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

CONSIDERANT QUE la Commune de RUMILLY possède des logements rue Pierre Salteur à Rumilly, lui permettant notamment de loger les maîtres-nageurs-sauveteurs saisonniers, recrutés pour la saison estivale 2019,

VU l'article 10 alinéa 1 de la loi n° 89-462 du 06 juillet 1989, tendant à améliorer les rapports locatifs,

VU l'article 1 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

DECIDE

Article 1er :

Il est autorisé la signature d'une convention d'occupation précaire d'un local, situé 4 rue Pierre Salteur à Rumilly, à intervenir entre la Commune de RUMILLY et Madame Charlotte DUBOCLARD, locataire, pour une durée de trois mois et sept jours, soit du 26 juin 2020 au 02 octobre 2020 inclus.

Article 2 :

Aucune redevance n'est exigée du Preneur.

Article 3 :

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché à la porte de la mairie.
Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
074-217402254-20200615-2020-74-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/06/2020
Affichage : 16/06/2020
Le Maire, Pierre BECHET

Le Maire,

Pierre BECHET

VILLE DE RUMILLY (Haute-Savoie)

VILLE DE RUMILLY (Haute-Savoie)